



Louis-Pascal LEBARGY
Maire

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 059-215900523-20260513-2026A05130001-AU



DECISION DU MAIRE N° 14/2026

Objet : Marché passé en procédure adaptée – Avenant n° 1 – prix nouveaux.

Travaux de réhabilitation d'un ancien local commercial en un pôle multi-activités – Modification du Lot n°11 -marché : 2025 M25.01.

Le Maire de BAUVIN,

Vu l'article L. 2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil municipal en date du 30 mars 2026, portant délégation à Monsieur le Maire de Bauvin pendant la durée de son mandat, visant toutes opérations liées à la passation des marchés et des contrats,

Vu la consultation lancée en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-4 du Code de la Commande Publique qui attribuent le marché repris en objet à l'entreprise Générale Electrique Wingloise – ZAL du Pronet – 62410 Wingles.

Vu l'article R. 2194-7 du Code de la Commande Publique,

Considérant la nécessité de passer un avenant pour la modification de clauses du CCTP pour le lot 11

DECIDE

Article 1 : de conclure un avenant pour l'asservissement des prises au SSI avec le titulaire du lot 11 du marché, Générale Electrique Wingloise – ZAL du Pronet – 62410 Wingles;

Article 2 : Le montant de l'avenant n°1 est de – 1 550 € HT.

Article 3 : Cette modification induit une augmentation de + 1,74 % par rapport au marché de base et porte le montant du marché à 90 550 € HT ;

Article 4 : Cette décision est soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil municipal.

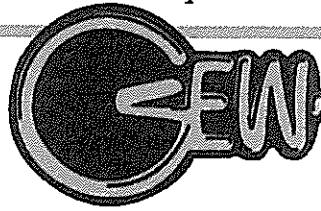
Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Bauvin, le 12/05/2026

Le Maire,

Louis Pascal LEBARGY





VILLE DE BAUVIN

MAIRIE

A l'attention de Monsieur Le Maire

35, Rue Jean Jaurès

59222 BAUVIN

WINGLES LE : 17 février 2026

DEVIS N° : 2026-0215

REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL EN PÔLE MULTI-ACTIVITES ASSERVISSEMENT DES PRISES AU SSI

REFERENCE	DESIGNATION	QTé	UNITAIRE H.T.	MONTANT H.T.
	<i>Nos prestations comprendront la fourniture, pose et raccordement de :</i>			
1	ASSERVISSEMENT DES PRISES			
	* Contacteurs	ens		
	* Relais DAC	ens		
	* Alimentation secourue 12V/5A	ens		
	ENSEMBLE H.T. :			1 460,00 €
2	CABLAGE			
	* Câblage	ens		
	ENSEMBLE H.T. :			90,00 €
	TOTAL H.T. :			1 550,00 €

MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS

C. ROUCOUX

